

CONTRIBUTION DE FRANCE URBAINE
POUR UNE SORTIE DE CRISE CULTURELLE

AVRIL 2021



LES ÉLUS DES GRANDES VILLES, GRANDES AGGLOMÉRATIONS ET MÉTROPOLIS INTERPELLENT L'EXÉCUTIF POUR UNE SORTIE DE CRISE CULTURELLE

Pour une réouverture progressive et territorialisée des équipements culturels et une préparation de la reprise culturelle

La crise sanitaire et les mesures prises en cascade n'en finissent plus de ronger le secteur culturel. Au quotidien, les élus locaux sont les malheureux témoins d'un champ culturel dévasté par la fermeture des équipements et la mise en sommeil de la programmation culturelle. Mobilisés depuis le début de la crise sanitaire, ils ont tenu leur rôle de principaux financeurs de la Culture en mettant en œuvre, de façon complémentaire aux aides de l'État, des dispositifs d'aides pour soutenir les structures culturelles et accompagner les acteurs locaux de la Culture.

Aujourd'hui, les maires de grandes villes, présidents de grandes agglomérations et métropoles interpellent la ministre de la Culture, le Premier ministre et le président de la République afin d'exprimer leur incompréhension quant à la logique appliquée au secteur culturel qui prévaut dans le contexte de crise sanitaire. La Culture est mise en veille de manière unilatérale, sans réelles justifications scientifiques ni fondements politiques.

Ils interpellent l'exécutif pour convenir rapidement d'une feuille de route : un travail de concertation doit être rapidement mené pour anticiper et préparer la reprise de l'activité culturelle, tout en travaillant à un accompagnement durable des structures culturelles et des acteurs de la culture.

Il est urgent d'envoyer des signaux forts au monde de la culture, de lui donner des perspectives à court, moyen et long termes. Les protocoles sanitaires et les dispositions techniques d'ores et déjà identifiés doivent désormais se combiner avec une démarche politique volontariste et affirmée, prête à réhabiliter la culture.

Fidèle à son positionnement constructif et soucieuse de permettre aux collectivités de tenir pleinement leur rôle de premier soutien de la vie culturelle et artistique de leur territoire, France urbaine, par la voix et la mobilisation des élus des grandes villes, grandes agglomérations et métropoles, attend du gouvernement qu'il les associe à la réflexion de sortie de crise culturelle, par un travail approfondi de co-construction.

Au travers de cette interpellation, les élus locaux, en responsabilité, appellent désormais à une reprise de la vie culturelle, sous des formes adaptées et selon des configurations propres aux paramètres sanitaires et culturels locaux. Pleinement conscients des problématiques sanitaires, ils appuient cette reprise culturelle au nom des artistes et de tous les professionnels de la culture en danger grave de disparition pour des milliers d'entre eux, au nom aussi de la cohésion sociale et de la vitalité démocratique de notre pays.

Pour une préparation de la reprise culturelle

Les élus locaux ont démontré toute leur considération pour que puisse s'exprimer une « continuité culturelle » en temps de crise, faisant preuve d'inventivité et de résilience. Cette démarche est néanmoins temporaire et ne saurait constituer une réponse adaptée, c'est pourquoi les élus des territoires urbains appellent désormais à disposer de visibilité pour préparer le plus sereinement possible la reprise culturelle et la programmation estivale, et dans cette logique, à déclencher dès à présent une concertation d'ensemble.

Parmi les principales demandes :

- **Les acteurs de la Culture doivent pouvoir bénéficier d'une visibilité sur la reprise culturelle :** le travail visant à définir un rétroplanning et à convenir de propositions opérationnelles mérite de s'inscrire dans une échelle de vigilance qui, selon les paramètres sanitaires locaux, permettrait de moduler l'ouverture et l'occupation des équipements culturels, et d'adapter la programmation culturelle et événementielle ;
- **Afin de favoriser la programmation « hors les murs », davantage adaptée à d'éventuelles contraintes sanitaires, les élus des territoires urbains en appellent à une anticipation des modalités d'occupation de l'espace public.** En la matière, si l'espace public représente un lieu de diffusion culturelle de choix ces prochaines semaines, les inégalités d'appréciation demeurent en l'état selon les territoires et les préfets ;
- **Un soutien financier de l'État à la programmation culturelle, propice à étoffer des offres culturelles dès ces prochaines semaines ;**
- **Pour une reprise culturelle globale et locale, les Conseils locaux des territoires pour la Culture (CLTC) associant l'État et les collectivités territoriales seront des instances privilégiées dans la reprise de la vie culturelle et plus largement dans les prochaines orientations des politiques culturelles.** France urbaine souhaite que l'arrêté portant sur le Conseil des territoires pour la Culture (CTC) et le CLTC puisse être rapidement signé et suivi d'effets ;
- **La reprise de la vie culturelle doit être précédée d'une vaste campagne de communication** visant à sensibiliser les publics et accompagner le retour des pratiques culturelles, tandis que des dispositifs – notamment financiers – pourront être imaginés pour favoriser cette démarche d'ensemble, à l'instar de la mise en place du pass Culture.

Pour une réouverture des équipements culturels

Les élus locaux font confiance aux organismes sanitaires et aux organisations professionnelles de la Culture qui travaillent à l'élaboration de protocoles sanitaires adaptés aux équipements culturels. Ces dispositions (jauge, distanciation, horodatage...) sont connues et méritent désormais une pleine considération dans la demande politique de réouverture des équipements culturels.

À ce titre, les élus des grandes villes, grandes agglomérations et métropoles interpellent l'exécutif et soutiennent politiquement :

- La définition concertée d'une doctrine en matière d'ouverture des équipements culturels, qui pourrait être adaptée et modulée selon les paramètres sanitaires locaux ;
- La réouverture des musées, bénéficiant d'un cadre de définition national (adaptation de la jauge à la superficie des lieux – *10 mètres carré par personne* –, horodatage, groupes de visiteurs, parcours identifiés...) et d'une mise en application territoriale, laquelle pourrait bénéficier d'ajustements et d'appréciations locales selon la situation sanitaire en vigueur. Les élus locaux expriment leur vive incompréhension quant à l'ouverture des commerces dans la limite de 5 000 mètres² et la fermeture des musées ;
- La demande d'ouverture des musées constitue une première étape pour des réouvertures plus larges et globales accompagnant la reprise de l'activité culturelle, tant en ce qui concerne le patrimoine que le spectacle vivant. À cet effet, les élus locaux appellent l'État à considérer les expérimentations visant à la reprise du spectacle vivant au-delà de la seule visée scientifique. Plusieurs grandes villes et intercommunalités ont identifié des programmations culturelles propices à de telles expérimentations, notamment dans des configurations « de plein air » ;
- L'ouverture continue des équipements pour les activités professionnelles culturelles : les répétitions, les résidences, les captations..., autant d'activités massivement soutenues et facilitées par les collectivités locales dès lors que les décrets d'application pris dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire le permettent ;
- L'accès des équipements culturels aux scolaires et périscolaires, logique qui prévaut déjà dans les bibliothèques et les médiathèques et qui mérite d'être élargie à d'autres équipements culturels, en maintenant les groupes de classes et les protocoles de l'Éducation nationale en vigueur. Cette disposition répond à la continuité de l'Éducation artistique et culturelle (EAC), qui doit par ailleurs pleinement bénéficier de l'intervention des acteurs culturels en milieu scolaire.

Dans cette démarche, France urbaine demande par ailleurs à ce que :

- Les instances d'échanges sur la crise de la Covid-19 en lien avec le secteur culturel associent systématiquement les élus locaux et leurs organisations représentatives ;

- La réouverture des équipements culturels s’inscrit dans une logique de territorialisation, en mesure de conforter la capacité de décisions et d’actions du couple maire / préfet, en lien avec les agences régionales de santé (ARS). Les élus locaux ont fait preuve de responsabilité dans la gestion de la crise, apportant des garanties sanitaires et logistiques importantes.

Pour un accompagnement durable des acteurs culturels

Les structures culturelles conventionnées ou subventionnées ont bénéficié de mesures économiques et de dispositifs d’accompagnement, à l’instar du maintien de subventions sans service fait ou encore du gel des loyers. Il s’agissait de maintenir autant que faire se peut les emplois culturels et de préserver un tissu culturel considérablement fragilisé.

Les grandes villes, grandes agglomérations et métropoles ont maintenu et renouvelé les dispositifs d’aides. Soutiens constants de la culture, elles ont été mises à forte contribution pour faire face à la crise sanitaire et enregistrent désormais de fortes répercussions financières et budgétaires. Le financement de la Culture sera un axe de préoccupation majeur ces prochains mois, c’est pourquoi France urbaine se mobilise et appelle l’exécutif à :

- **Veiller à ne pas être dans la rupture d’égalité et être attentif à maintenir une capacité d’aides aux structures fragilisées**, quand bien même elles auront rouvert. Les dispositifs d’aide doivent être pérennisés dans le contexte de reprise de la vie culturelle ;
- **Convenir de la reconduction de l’année blanche et la prolongation des droits d’indemnisation pour les intermittents du spectacle arrivant en fin de droits ;**
- **Mettre en œuvre plusieurs Fonds de secours dédiés aux différents secteurs culturels** (musique, arts visuels, etc.) et en soutien à la création ;
- **Faire bénéficier aux cinémas publics et théâtres municipaux les aides de l’État**, dont les fermetures entraînent des pertes de recettes significatives pour les budgets des collectivités locales ;
- **Donner davantage de lisibilité dans les fonds du Plan de relance, et convenir d’un travail commun sur les circuits de financement qui pourraient profiter aux projets et équipements culturels**, notamment dans le cadre de la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ou encore des fonds européens pour la période de programmation 2021-2027 ;
- **Anticiper la question financière des structures subventionnées qui dégageraient un résultat excédentaire conséquent au regard de l’accumulation des aides et mesures dédiées.**

CONTACTS :

Sébastien TISON
Conseiller en charge de la culture
s.tison@franceurbaine.org

Benoît CORMIER
Responsable de la communication et de la presse
b.cormier@franceurbaine.org



22 rue Joubert 75009 Paris
+33(0)1 44 39 34 56
franceurbaine@franceurbaine.org

www.franceurbaine.org